



FORMATION INITIALE FOCUS SUR L'ENDLR ET L'ENDT

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA CFDT ALERTE SUR LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DES FORMATIONS INITIALES AVEC DES ENSEIGNEMENTS DE PLUS EN PLUS DENSES, QUI NE PERMETTENT PAS DE TRANSMETTRE LES FONDAMENTAUX TECHNIQUES ATTENDUS.

Nos métiers sont devenus de plus en plus techniques avec une réglementation en constante évolution dont l'assimilation exige davantage de temps. La réduction de la durée des formations initiales avec des enseignements de plus en plus denses, ne permettent pas de transmettre les fondamentaux techniques attendus.

Pour la CFDT, il n'est plus possible de subir les conséquences des erreurs commises depuis 2015, notamment en passant de 3 écoles à 2. Il faut arrêter de rogner sur la formation mais plutôt investir afin de retrouver un enseignement de qualité dans lequel la parole des formateurs serait enfin prise en compte. Ces derniers devraient être suffisamment nombreux pour assurer un accompagnement et un soutien de qualité.

La CFDT n'accepte pas que des matières soient supprimées au profit d'autres cours, comme le sport, remplacé par la TPCI 2ème niveau. Aucun enseignement ne devrait être sacrifié. Nous attendons le rapport sur l'audit de l'IS concernant les renforts pédagogiques !

FORMATION
INITIALE
MAI 2024



BILAN DE LA RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE DES INSPECTEURS ET CONTRÔLEURS

INSPECTEURS

La fin de formation est inadaptée : 25 matières à mémoriser avec 300-400 diapos chacune ! Humainement impossible !

En fin de scolarité, les élèves sont gavés comme des oies de cours inadaptés à leurs futures fonctions, c'est contre-productif et cela nuit au véritable approfondissement des connaissances.

Le déroulé du cursus est incompréhensible après le choix des postes : on instaure des matières générales au lieu de se concentrer sur le métier.

De plus, l'administration reconnaît une fragilité sur les supports qui sont en passe d'être revus.

Le stage de professionnalisation est une bonne chose, il permet un retour des directions sur les inspecteurs avec les besoins métier à revoir. Un dispositif de signalement des difficultés des stagiaires a été mis en place.



CONTRÔLEURS

Pour la CFDT, il est trop tôt pour faire un bilan de la réforme d'autant que les évaluations sphinx des stagiaires sont en cours de traitement, comme le reconnaît la DNRFP.

Cependant, au moment de la commission d'affectation de la 9ème session de contrôleurs, les stagiaires ont fait savoir qu'ils trouvaient la durée de la formation trop courte et que les enseignements étaient denses, étonnant !!! Malgré un nouvel arrêté de formation, le constat reste inchangé ! Le manque d'encadrement et de formateurs est probant : 16 % d'échec en OP/CO, cela s'explique par le manque de renfort pédagogique (ex « détaché »).

Un seul renfort pour 4 groupes (soit 92 agents) alors qu'auparavant il y avait 1 détaché + 1 chargé de brigade pour 24 agents. Il est difficile dans ces conditions d'accompagner, d'aider et d'encadrer nos futurs collègues. De plus, il faut savoir dans quelles conditions évoluent les renforts pédagogiques !

Ils sont baladés de groupe en groupe et se sentent frustrés de ne pouvoir prendre suffisamment de temps pour accompagner les stagiaires en difficulté. Les renforts pédagogiques se succèdent sans avoir le temps de s'approprier les cours magistraux, ni les méthodes et outils pédagogiques.

FORMATION MÉTIER

La CFDT alerte l'administration sur l'intégration des habilitations « bâton » (BPT) et « HK » dans le cursus actuel des formations initiales. Cela impactera le reste du programme puisque la durée du stage ne peut être modifiée en raison de la surcharge de stages à l'école (formations continues + stages institutionnels) et du manque de place à l'ENDLR.

Pour la CFDT, la TPCI ne doit pas remplacer la pratique de cours de sport.

Le sport doit reprendre toute sa place à l'école des douanes, aussi bien pour les agents de la surveillance que pour les agents de la branche OPCO qui le souhaiteraient.

Nous demandons que certains travaux pratiques soient renouvelés tels que l'exercice de mise en situation sur la retenue douanière pour les formations agents/contrôleurs.

La CFDT demande la généralisation d'une formation « secourisme » dans le cursus des formations initiales, comme le ministère le préconise depuis 2019. Nous souhaitons que chaque agent apprenne les gestes qui sauvent à l'école. Nos collègues de la surveillance sont confrontés quotidiennement à des accidents de circulation et évoluent eux-mêmes dans des contextes professionnels à risques.

Il est indispensable de former l'ensemble des agents dès l'école. Cette obligation s'applique déjà au sein des écoles des autres administrations ...

La formation « conduite dynamique » doit aussi être généralisée dans le cadre de la FI afin de prévenir des risques routiers.

DISCIPLINE

L'administration met en lumière nombre de problèmes de comportements inappropriés, d'incivilités et déontologiquement répressibles lors de la dernière session de contrôleurs.

Il est proposé de modifier le Règlement Intérieur de l'école afin de pouvoir y intégrer des sanctions dans ce cadre-là. Pour l'instant, seul le 1/30e est applicable pour absence injustifiée.

Pas d'objection pour la CFDT.

SOUTIEN MÉDICAL

Un Médecin de prévention est maintenant en permanence à l'ENDLR.

La CFDT souhaite qu'un poste d'infirmière soit également créé à demeure pour gérer les soins du quotidien : blessures superficielles en TPCI, maux de tête, de ventre, crises d'asthme...

RENFORT

La CFDT souhaite que chaque renfort pédagogique bénéficie systématiquement d'un temps (2-3 jours) d'appropriation de ses fonctions et de découverte de l'environnement de formation (équipement, salle de cours, équipe pédagogique) avant l'arrivée des stagiaires, afin d'exercer dans des conditions optimales.

RQTH

Les agents sont identifiés avant l'entrée en école, reçus et accompagnés durant la scolarité.

Pour la CFDT, il faut aller plus loin : en 2019 et 2020 un renfort pédagogique était dédié à l'accompagnement de nos collègues RQTH, ce qui n'est plus d'actualité. Nous demandons la mise en place du plan ministériel qui prévoit des aides et des financements pour l'accompagnement des collègues en situation de handicap. Nous souhaitons que l'Administration prenne en compte les difficultés liées au logement ainsi qu'au lieu de travail parfois inadaptés. Il est urgent de poursuivre les efforts entrepris afin d'accueillir les collègues RQTH dans des conditions plus satisfaisantes. L'administration est sensible à ces questions et cherche des solutions pérennes pour nos collègues.

MATÉRIEL

Une réflexion est en cours pour le déploiement d'ordinateurs portables à l'ensemble des stagiaires durant la formation initiale des ACP2 et Contrôleurs, pour leur offrir les meilleurs outils de révision.

ADAPTATION DE LA FORMATION INITIALE DES ACP2 2024

Cette formation sera en deux parties avec une coupure de début juillet à septembre pour un premier stage dans une affectation « renfort JO ».

La CFDT a interrogé la DG sur la possible affectation des stagiaires durant les JOP dans des brigades PPF, sans avoir suivi la formation inhérente. En réponse, la DG nous informe que les stagiaires ne seront pas concernés, car seuls des Paris Spé sont prévus sur les PPF.

Cependant la DNRFP n'exclut pas un cours sur cette thématique lors de la première partie du stage théorique. Les stagiaires réaliseront donc deux stages pratiques, avec deux tuteurs.

Les affectations JO seront attribuées en fonction de leurs résidences personnelles et des possibilités d'hébergement de chacun.

Durant la période estivale, les stagiaires dépendront du régime horaire des unités renforcées, mais seront défrayés comme les Paris Spé pour les dépenses liées à leur mission.

Pour les agents n'ayant pas validé le tir ou la TPCI, une semaine de rattrapage est prévue avant les JO.

La CFDT alerte sur les cours contentieux pour la session des ACP2 en septembre/octobre qui tomberont en même temps que les formations CSDS / changement de branche et autres formations continues. Ce pôle a besoin de renfort rapide, ils devraient être 7 (voire 8 en attente d'un poste supplémentaire demandé en dialogue de gestion pour renforcer la partie SCHENGEN) mais ils risquent de ne se retrouver prochainement plus que 3.

ÉVOLUTION DU LIVRET DE STAGE - LANCEMENT FIN D'ANNÉE 2024

La CFDT souhaite qu'une formation concernant les appréciations soit mise en place à destination des formateurs à l'instar de ce qui se fait pour les CREP.

EN CONCLUSION

Tous les formateurs nous le confient : les conditions de travail se sont dégradées d'année en année. Ils n'ont aujourd'hui pas le temps de s'occuper pleinement des stagiaires et surtout de ceux qui sont le plus en difficulté.

Quant aux contenus pédagogiques, ils ont été fortement impactés par la réduction croissante du temps accordé à la formation initiale.

LA CFDT APPELLE À UNE REFONTE EN PROFONDEUR DE LA FORMATION INITIALE DANS LAQUELLE L'EXPÉRIENCE DES ENSEIGNANTS SERA PRISE EN COMPTE. CETTE REFONTE NE POURRA AVOIR POUR COROLLAIRE QUE L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS D'ENSEIGNANTS ET L'AUGMENTATION DU TEMPS CONSACRÉ À LA FORMATION.